

Les cahiers des charges « milieux forestiers et activités associées »

| SITE N° FR 5300041 - Vallée de l'Aulne | |
|---|---|
| Mesure F 22 703 ACCOMPAGNER LA REGENERATION NATURELLE | Contrat Contrat Natura 2000 Engagement sur cinq ans |
| Objectifs de l'action | La régénération naturelle permet au milieu forestier de conserver ou de retrouver un fonctionnement proche de l'écosystème naturel ce qui permet de préserver le patrimoine génétique local tout en pratiquant des travaux peu perturbants pour les sols. |
| Habitats concernés | <ul style="list-style-type: none"> - Hêtraie-chênaie acidophile / code EUR : 9120 - Hêtraie-chênaie neutrocline / code EUR : 9130 - Aulnaie-frênaie alluviale / code EUR : 91EO - Forêt de ravin / code EUR : 9180 - Boisements de feuillus (habitat d'espèces d'intérêt communautaire) |
| Localisation de l'action | Cartographie en annexe |
| Surface engagée | <i>A préciser au moment du contrat</i> |
| Engagements non rémunérés | - tenue du cahier d'enregistrement |
| Engagements rémunérés = liste des opérations éligibles | <ul style="list-style-type: none"> - crochetage du sol - dégagement des semis acquis - lutte contre les espèces concurrentes (espèces herbacées ou arbustives) - plantation ou enrichissement - mise en défens de la régénération acquise - frais d'expertise |
| Points de contrôle | Existence et tenue du cahier d'enregistrement, vérification des réalisations, vérification des factures |
| Montant de l'aide | Le montant de l'action est déterminé au moment de l'instruction de chaque contrat. Il est calculé sur devis et il est plafonné actuellement à 5000 € hors taxes /ha. Le montant des aides est établi selon l'arrêté du Préfet de région portant sur les contrats Natura 2000 en milieux forestiers. |
| Financeurs potentiels | FEADER/MEEDDM |
| Calendrier de mise en œuvre | <i>A préciser au moment du contrat</i> |